(54)

Seul le texte prononcé fait foi

INTERVENTION DU VIET NAM

par S.E. Ambassadeur, Représentant permanent THANH T. NGUYEN,
lors de la 16ème session du Groupe de Travail de l'EPU du CDH
sur le Cap-Vert (23/04/2013)

Monsieur le Président,

La délégation vietnamienne souhaite la bienvenue à la délégation du Cap-Vert..... et prend bonne note de l'engagement du Cap-Vert à l'EPU dont la présentation du rapport national cet après-midi.

Le Viet Nam salue les efforts du Cap-Vert dans la promotion des droits de l'homme et la réalisation des recommandations acceptées. Malgré les difficultés d'un pays archipel en développement et pauvre en ressource naturelle, le Cap-Vert a obtenu jusqu'à présent des résultats positifs dans de nombreux domaines comme l'égalité homme-femme, l'éducation pour tous. Nous notons aussi avec appréciation la bonne volonté du Cap-Vert dans la coopération en droits de l'homme à l'échelle régionale autant qu'internationale.

Le Viet Nam souhaite le Cap-Vert courage et succès dans son parcours de protection de tous les droits et libertés, et recommande le Cap-Vert :

- D'intensifier l'Etat de droit et l'administration de la justice en consolidant des mesures concrètes dans la réforme juridique.

- D'investir davantage dans la réalisation des Objectifs Millénaires pour le Développement pour augmenter la qualité de vie et la jouissance de tous les droits, surtout les droits culturel, économique et social pour les cap-verdiens.

Je vous remercie./.